



DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Au coeur du Bassin Potassique*

**Dossier n° PC 068 376 23 J 0013**

Date de dépôt : 13/04/2023

Date d'affichage de la demande en mairie :  
13/04/2023

Demandeur : Financière des Oliviers  
représentée par Monsieur VACHERAND Timothée  
Pour : Réalisation d'une zone de loisirs et de  
restauration

Adresse du terrain : Zac Du Carreau Anna  
Cadastré : 46 0142, 46 0174, 47 071, 47 078

Affaire suivie par : Monsieur Robin STERLE - Instructeur du Droit des Sols

## **CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE TACITE** **délivré par le Maire au nom de la Commune**

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que vous avez obtenu une autorisation tacite pour votre demande de permis de construire déposée auprès de notre service d'urbanisme le 13/04/2023.

En vertu de l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme, le silence gardé par l'administration pendant un délai de 3 mois à compter de la réception d'une demande de permis de construire vaut décision d'acceptation. Le délai de 3 mois est expiré depuis le 13/07/2023.

Ainsi, conformément à la législation en vigueur, nous vous délivrons ce certificat d'autorisation tacite.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le dossier de permis de construire avec l'ensemble des pièces jointes.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Fait à WITTENHEIM, le 04 SEP. 2023

Antoine HOMÉ  
Maire de Wittenheim

